

vous changez
d'opérateur internet ?

du 13 juin au 21 août 2013

offre de bienvenue

Si vous changez de fournisseur d'accès à internet et souscrivez à une offre Livebox (ADSL ou Fibre), Livebox Découverte, Open ou Open Fibre, Orange vous rembourse dans la limite de 100€ les frais de résiliation ou les mois d'abonnement restant à échoir jusqu'au terme de l'engagement facturés par votre ancien fournisseur d'accès à internet.



Des frais de mise à disposition de ces équipements peuvent vous être facturés selon votre offre (voir tarifs en point de vente et sur orange.fr).

Offres Livebox sans engagement (frais de résiliation de 50€) et Open avec engagement de 12 ou 24 mois ou sans engagement (frais de résiliation de 50€). Les offres Open Fibre ne sont pas disponibles sans engagement.

Offre réservée aux particuliers soumise à conditions valable en France métropolitaine, sous réserve d'éligibilité.

Offre différée de remboursement, valable pour toute première souscription, entre le 13/06/2013 et le 21/08/2013, à une offre internet Livebox (ADSL ou fibre), Livebox Découverte, Open ou Open Fibre et pour toute résiliation d'une offre internet haut débit ou très haut débit auprès d'un autre opérateur après le 13/04/2013, sous réserve de l'envoi des pièces justificatives. Un seul remboursement par abonnement internet ou Open, effectué sur facture dans les 8 semaines suivant la réception complète des pièces justificatives et du coupon de remboursement avant le 21/11/2013 inclus, le cachet de La Poste faisant foi.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en écrivant à : Orange Service Clients - Gestion des données personnelles - 33734 Bordeaux Cedex 9, avec la copie de votre pièce d'identité.

Comment profiter de l'offre

1. Abonnez-vous à une offre Livebox (ADSL ou Fibre), Livebox Découverte, Open ou Open Fibre avant le 21/08/2013 inclus.
2. Remplissez le coupon ci-dessous en indiquant vos coordonnées et en joignant obligatoirement les justificatifs demandés :
 - copie de la 1^{re} facture (papier ou électronique) indiquant le nom de l'offre : offre Livebox (ADSL ou Fibre), Livebox Découverte, Open ou Open Fibre **OU** copie du courrier confirmant la souscription à la nouvelle offre **OU** copie du formulaire d'abonnement à une offre Livebox (ADSL ou Fibre), Livebox Découverte, Open ou Open Fibre
 - copie de la facture attestant des frais de résiliation de votre précédent opérateur, émise après le 13/04/2013.
3. Envoyez le tout sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur avant le 21/11/2013 inclus, le cachet de La Poste faisant foi, à :

**Orange Marketing
ODR jusqu'à 100€ Changement d'Opérateur internet
TSA 50002
33627 Bordeaux Cedex 9**

Attention, toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme non conforme et ne sera pas prise en compte.

4. Suivez votre dossier sur suiviodr.orange.fr

Pour plus d'accompagnement dans vos démarches de résiliation auprès de votre ancien opérateur, renseignez-vous sur <http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/resiliation.aspx>

**J'ai souscrit à une offre
Orange Internet**

N° de compte internet

(présent sur votre facture Orange)

OU

Mes coordonnées (à inscrire en MAJUSCULES)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Date et signature

Orange France, SA au capital de 2 096 517 960 € - RCS Créteil 428 706 097. France Télécom, SA au capital de 10 595 541 532 € - RCS Paris 380 129 866. À compter du 01/07/2013, Orange, SA au capital de 10 595 541 532 €, 78 rue Olivier de Serres, 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris. 1303-GFHQA3B3 - COUOPENFAWEB0613.



palier

cadre réservé à Orange	
<input type="checkbox"/>	Bon validé
RF103	3060005

